



## Bilan synthétique d'activités 2007

Les activités de la Convention France-UNESCO se concentrent depuis quelques années sur deux ensembles d'intervention :

- le soutien à la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial
- des thématiques permettant d'insérer le patrimoine dans les problématiques de développement, intégrant la dimension sociale et les questions de gouvernance. Les opérations réalisées sur ce volet sont des actions concrètes, sur le long terme, impliquant largement les collectivités territoriales.

Elle participe en outre à des réflexions engagées dans l'enceinte de l'UNESCO et liés à la préservation du patrimoine, par exemple sur l'incidence du tourisme sur le patrimoine.

### Bilan 2007

Une vingtaine d'opérations ont été réalisées cette année sur l'ensemble des 26 activités programmées. Plusieurs opérations non terminées, sont en cours de réalisation, parfois avec un changement d'objectif lié à la réalité du terrain. Dans ces opérations, la CFU intervient à des degrés divers, depuis le simple financement jusqu'à la maîtrise d'œuvre totale, en passant par la mise à dispositions d'experts.

#### - Soutien à la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial

Un effort particulier a été fait sur l'aide à l'élaboration de candidatures à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial, après le constat fait par le Comité du patrimoine mondial du faible nombre de dossiers émanant des pays peu représentés (Syrie, Côte d'Ivoire, République centrafricaine, Preah Vehear). Le dossier de Preah Vehear a pu être complété pour un examen au prochain Comité, que nous espérons positif. Il faut noter malheureusement le retrait de Chandigarh dans le dossier sur l'œuvre de Le Corbusier déposé en janvier de cette année, malgré un accord initial et un important travail de préparation.

La préparation de ces dossiers mobilise non seulement des architectes et spécialistes de la gestion-valorisation du patrimoine, mais aussi des chercheurs, et notamment les équipes de recherche archéologique qui font des fouilles en-dehors de France (Syrie).

Le principe adopté en 2006 d'une enveloppe destinée à des missions d'urgence pour le Centre du patrimoine mondial a été renouvelé et on a pu constater son utilité.

Cette année 2007 a pris en compte l'importante question du « renforcement des capacités » avec l'aide à la mise en place d'une formation internationale à Cluny (Université de Bourgogne sur la gestion des sites et en Val de Loire sur la formation des guides).

#### - Patrimoine, aménagement et gouvernance locale

Sur le deuxième volet d'activités, une grande partie des efforts s'est concentrée sur l'Afrique (priorité depuis 2004) :

- Poursuite du travail sur Saint-Louis du Sénégal, (partenariat avec des collectivités territoriales françaises et mise en place d'une opération avec l'AFD) ;

- Lancement d'un programme de sensibilisation et de formation des collectivités locales africaines décidé lors du dernier Sommet d'Africités (séminaire avec des organismes de formation et des maires africains en septembre 2007, mise en place d'un partenariat avec l'Association internationale des maires francophones) ;
- Lancement opérationnel du projet financé par la Commission européenne « Loire-Niger, gouvernance et culture », pour une durée de trois ans.

Sans être exhaustif, il faut citer également l'important travail développé en Inde en liaison avec le bureau régional de l'UNESCO (soutien à la création d'un réseau de villes historiques, missions d'assistance technique sur les questions de planification et de conservation urbaine et territoriale, encouragement aux partenariats entre villes indiennes et françaises, participation au séminaire de Chandigarh, soutien à la campagne de sauvetage lancée dans le Chettinad).

A travers ces projets, la problématique de la conservation urbaine continue d'être une préoccupation majeure, que ce soit sur des sites du patrimoine mondial (Saint-Louis, Luang Prabang, Riga...) ou pas (Africités, réseau des villes indiennes, Chandigarh).

Le partenariat de ville à ville ou de région à région est un mode de coopération très encouragé, complexe à développer, mais fondamental tant l'enjeu de la gouvernance et de la décentralisation sont des préoccupations importantes au nord comme au sud. La petite enveloppe financière qui leur a été dédiée dans le programme permet de mobiliser les villes françaises et de leur donner une caution internationale tout en permettant d'avoir un regard de l'UNESCO sur leurs activités. La CFU joue ainsi son rôle de trait d'union entre l'UNESCO, ses activités, ses valeurs, et les acteurs du patrimoine et de la ville français.

### **- Travaux thématiques**

Deux thèmes ont été suivis :

- les « paysages urbains » avec les suites de la Déclaration de Vienne : la CFU apporte un financement à la publication des résultats des réunions d'experts qui paraîtront dans la série des *Papers* qui seront soumis au prochain Comité du patrimoine mondial. Au-delà de cette intervention limitée, il serait souhaitable d'apporter une contribution française à ce débat.

- le « patrimoine et les grands travaux d'aménagement », faute de forces et de moyens adéquats, n'a pas pu être poursuivi - selon ce que souhaitait le Centre du patrimoine mondial - un dialogue avec les grands bailleurs de fonds. Une opération évoquera cependant ce sujet à travers un élément particulier mais très symbolique : un séminaire international se tiendra en novembre prochain sur les « Ponts : construction, usage et patrimonialisation ».

L'année 2008 verra une relance de ce travail thématique : tourisme, architecture de terre, risques.

### **- Suivi, communication, diffusion**

Un effort important a été fait en faveur d'une meilleure diffusion des activités de la CFU. Une newsletter électronique est éditée chaque trimestre (8 numéros parus) et envoyée par mail à tous les partenaires. Elle est consultable également sur le site Internet du Centre du patrimoine mondial, qui comporte aussi des fiches sur les opérations réalisées et les documents publiés, et les place en première selon l'actualité.

La coordination et le suivi sont assurés par Marie-Noël Tournoux, Emmanuelle Robert et Arianna Ardesi, qui ont des contrats de l'UNESCO, et Fabienne Meyer détachée par le MEDDAT.